



*« Le SRADDET, c'est imaginer ensemble pour aménager notre région.
Nous pouvons faire preuve d'audace pour ce premier exercice d'un nouveau genre
en posant les grands principes de l'aménagement de notre région. »*

Alain Rousset,
Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine



« Le SRADDET,

Maquette du rapport d'objectifs

**Document provisoire Région Nouvelle-Aquitaine
version du 25 juin 2018**





Ce document de travail a été réalisé sur la base de :

- plus de 70 réunions de concertations thématiques et transversales organisées en 2017 et 2018,
- des réunions du comité stratégique,
- des différents échanges avec les services de l'Etat et les collectivités partenaires,
- des contributions et rencontres avec le Ceser,
- des contributions et rencontres avec les SCoT,
- des 82 contributions reçues ou déposées à ce jour sur la plateforme participative,
- du travail collectif et continu des directions sectorielles de la Région





La Région Nouvelle-Aquitaine élabore son Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

L'objectif central de cet exercice, fruit de très nombreuses réunions de concertation, est de proposer aux habitants de notre région comme aux acteurs publics et privés qui la font vivre, une vision partagée de notre territoire à l'horizon 2030-2050.

Le SRADDET embrasse les questions d'aménagement durable du territoire au sens large à travers l'économie et l'emploi, l'environnement et la préservation des espaces naturels, la gestion du foncier, l'habitat et la mobilité au quotidien, tout ce qui fait la qualité de vie et l'attractivité du territoire. Il traite aussi d'ouverture vers la France, l'Europe et le Monde et d'équité de traitement entre tous les territoires, aux potentiels très divers, qui composent notre vaste région.

Il nous faut donc imaginer ensemble la Nouvelle-Aquitaine de demain, et aussi élaborer les objectifs et les règles prescriptifs qui conduiront à rendre concrètes et opérationnelles les trois ambitions que nous nous fixons à travers l'élaboration de ce document stratégique :

» Ménager le territoire plutôt que simplement l'aménager

Le SRADDET offre un cadre pour concilier activités humaines et préservation de l'environnement et de la biodiversité, en considérant la ressource naturelle comme un capital.

Il vise aussi à contrer et endiguer les effets des dérèglements climatiques et l'érosion de la biodiversité.

» Lutter contre le déménagement des territoires

L'attractivité du littoral, de la métropole et des pôles urbains principaux accentuent les écarts entre les territoires.

Le SRADDET doit affirmer une volonté forte d'accès équitable aux services et à l'emploi en proposant des solutions nouvelles, durables et innovantes de développement pour tous les territoires, leurs habitants et leurs acteurs. Il vise à réussir les transitions en cours (démographiques, écologiques, numériques)

» Harmoniser sans uniformiser

Pour ambitionner un meilleur équilibre entre les territoires urbains et ruraux, le SRADDET entend permettre l'émergence d'une grande diversité de solutions imaginées d'abord par et avec les territoires.





Principes d'action

Le SRADET a pour ambition de positionner la Région comme :

- » **attentive à une élaboration largement concertée du SRADET,**
- » **actrice de la cohésion des territoires,** face aux disparités économiques, sociales, d'accessibilité et de qualité de vie,
- » **engagée dans le dialogue entre les territoires** pour encourager les coopérations,
- » **accompagnatrice de l'innovation** dans les territoires pour susciter une diversité de réponses aux transitions.





Synthèse de l'état des lieux

Cinq grands constats permettent de caractériser la Nouvelle-Aquitaine aujourd'hui :

1 » Une région attractive mais déséquilibrée avec une façade littorale et une métropole qui concentrent le dynamisme

Quelles forces ?

- Le territoire le plus étendu de France et la 4^{ème} région la plus peuplée, avec 6 millions d'habitants
- 34 000 habitants supplémentaires chaque année entre 2009 et 2014, grâce au moteur des apports migratoires
- Une bonne qualité du cadre de vie
- La 1^{ère} agriculture de France, de plus en plus tournée vers la qualité
- Un appareil industriel performant et innovant : plan Usine du futur
- Un tissu productif diversifié, ancré et réparti dans les territoires : de nombreuses filières d'excellence (aéronautique, bois, agroalimentaire, chimie, équipements électriques, cuir, céramique, vin...)
- Une inscription affirmée dans les secteurs économiques d'avenir : numérique, laser, silver-économie, croissance bleue, énergies renouvelables...
- Un écosystème de formation, recherche et innovation exceptionnel
- Une destination touristique majeure, avec un patrimoine naturel et culturel riche

Quelles fragilités ?

- De fortes disparités de répartition de la population dans l'espace : 50 % de la population régionale est concentrée à moins de 60 km de l'océan
- Le littoral et la métropole bordelaise en forte croissance démographique : tensions du marché du logement
- L'Est de la région majoritairement en déprise, surtout dans les espaces ruraux
- Une population plus âgée que la moyenne nationale, et vieillissante : plus d'1/3 de plus de 60 ans en 2040 (35,6% contre 21,6% en 1982)
- Un taux de chômage supérieur à 10% dans plusieurs bassins d'emplois, et des inégalités sociales fortes
- Un marché du travail qui n'absorbe que partiellement la hausse de la population active
- Des difficultés de recrutement dans certains bassins d'emplois
- Des activités comme l'agriculture, la sylviculture et le tourisme menacées par le changement climatique





2 » Une région ouverte sur le monde mais dont les territoires sont inégalement desservis

Quelles forces ?

- Un positionnement géographique stratégique sur le corridor atlantique
- 11 aéroports en activité pour une desserte au cœur des territoires
- 4 ports de commerce connectés au réseau ferroviaire
- Une LGV Bordeaux-Paris, reliée au réseau Ter, qui améliore les connexions régionales
- Un maillage routier et ferroviaire dense
- La coopération des acteurs se structure pour améliorer l'intermodalité
- Des solutions de déplacement alternatives qui se développent
- Une progression du taux de couverture en très haut débit sur les territoires

Quelles fragilités ?

- Un manque d'axes de communication efficaces entre l'Ouest et l'Est
- Des situations d'enclavement qui handicapent le développement de certains territoires : Limoges, la Creuse, le Médoc, les Pyrénées...
- Des infrastructures ferroviaires vieillissantes qui contraignent le développement de l'offre Ter
- Un fret ferroviaire très insuffisant, avec pour conséquence la congestion de certains axes routiers et la pollution de l'air
- Le coût économique, environnemental et humain élevé des embouteillages autour de la métropole et dans les grandes agglomérations
- Une fracture numérique persistante

3 » Une armature territoriale garante de l'accès aux services mais fragilisée

Quelles forces ?

- Un maillage du territoire par les bourgs et les villes : l'échelon d'accès aux services du quotidien
- Une métropole bordelaise et trois grandes agglomérations (Limoges, Pau, Poitiers) qui structurent et animent l'espace régional
- Une offre de formation et d'enseignement de qualité répartie sur le territoire, et un niveau de qualification en progression
- Une offre de santé qui joue de plus en plus la carte de la mutualisation et du numérique
- Une couverture territoriale des EPF (L) optimisée
- Une progression de constructions de logements collectifs ou en résidence (+9% en 2017)
- Des capacités d'innovation dans les territoires ruraux (santé, tiers-lieux, accès aux droits...)

Quelles fragilités ?

- Un déséquilibre par l'hypertrophie métropolitaine et le jeu des concurrences territoriales
- Des logiques d'étalement et de « desserrement » urbain qui dévitalisent les centres-villes et centres-bourgs
- Une précarité et une obsolescence de l'habitat chroniques dans certaines communes
- Un taux de vacance des logements de 8,4 %, plus élevé dans le nord-est de la région
- Un parc du logement dominé par l'habitat individuel (71%)
- Une déprise médicale persistante dans de nombreux territoires ruraux





4 » Une nature riche, depuis l'océan jusqu'aux massifs montagneux, mais toujours plus menacée par les pressions anthropiques et les changements climatiques

Quelles forces ?

- Une biodiversité et une richesse paysagère exceptionnelles, avec une façade littorale de 720 km, deux massifs montagneux et une mosaïque de milieux naturels dont les zones humides
- La 1^{ère} région boisée de France, la 1^{re} forêt cultivée d'Europe : un « poumon vert » qui couvre 1/3 de la superficie régionale
- Un réseau hydrographique dense complété, pour partie du territoire, par des ressources en eau souterraines
- Le corridor Ouest européen, un des axes majeurs de migration de l'avifaune
- Les principaux fleuves et annexes hydrauliques régionaux, axes de circulation essentiels pour les poissons migrateurs

Quelles fragilités ?

- La région la plus consommatrice d'espace : entre 1990 et 2012, les surfaces urbanisées ont augmenté de 24% pour seulement 14 % d'habitants en plus
- Une artificialisation des sols qui favorise le mitage, fragmente les continuités écologiques et accentue, par l'imperméabilisation, le risque inondation
- Une répartition inégale de la ressource en eau : 75 % du territoire en insuffisance chronique, avec de trop forts prélèvements
- Seulement 1/3 des masses d'eau classées en bon état général
- Une région exposée aux dérèglements climatiques, particulièrement sur le littoral
- Une biodiversité fonctionnelle et/ou ordinaire en déclin notamment dans les plaines agricoles intensives

5 » Une transition énergétique et écologique amorcée mais qui mérite d'être amplifiée

Quelles forces ?

- Une qualité de l'air en amélioration depuis dix ans
- Un fort potentiel régional de développement des énergies renouvelables terrestres et marines. La Région occupe la 1^{ère} place en matière de production d'électricité photovoltaïque
- Une tendance à la diminution de la production d'ordures ménagères et au développement du recyclage des déchets
- Un développement important de l'agriculture bio, 5,8% de la SAU et + 37% de surfaces en conversion en 2 ans

Quelles fragilités ?

- Des épisodes de pollution de l'air toujours présents
- Une forte vulnérabilité énergétique des ménages notamment dans les territoires ruraux
- Des émissions de gaz à effet de serre supérieures à la moyenne nationale, notamment du fait de la prépondérance du transport routier
- Des objectifs nationaux non atteints en matière de réduction et de valorisation des déchets





Les défis à relever à horizon 2030-2050

Face à ces constats de nos forces et de nos faiblesses, **les défis à relever sont nombreux.**

Le SRADDET n'y suffira sans doute pas à lui seul mais il sera un document prescriptif qui doit créer le terreau d'une relance des territoires les plus enclavés et assurer des conditions de vie agréables et dignes à tous les habitants.

Il faut faire en sorte que de nouvelles dynamiques territoriales se rencontrent et s'unissent pour redonner espoir et perspectives aux zones rurales les plus éloignées, les moins peuplées, les plus pauvres : celles qui se sentent, à juste titre, aujourd'hui abandonnées alors que leur potentiel naturel et culturel notamment devient un atout maître.

Il faudra aussi mettre en œuvre tout ce qui est possible pour construire des scénarios de développement durable du littoral et de la Métropole, si l'on veut éviter que le premier ne soit détruit ou endommagé de manière irréversible ou que la seconde ne devienne inaccessible voire invivable.

Il s'agit enfin d'organiser et de rendre acceptables les transitions nécessaires de notre modèle de développement économique et social pour répondre aux risques écologiques majeurs induits par les dérèglements climatiques et la surexploitation des ressources naturelles.

Pour réussir à remplir tout ou partie des nombreux objectifs que les élus de la Nouvelle-Aquitaine assignent au SRADDET, il sera sans doute nécessaire de sortir du « laisser-faire ».

L'organisation des solidarités et des réciprocitys entre les territoires permettra de s'éloigner d'une logique de concurrence destructrice pour lui substituer une logique d'intérêts communs bien compris, ce dans l'intérêt général.

En résumé, **les enjeux pour la région sont :**

- » **L'équité sociale** : la qualité de vie, l'accès à l'emploi, à la mobilité et aux services pour tous
- » **La transition des modèles** : énergétique, écologique, économique, démographique
- » **L'équilibre des territoires** : la conciliation des usages des territoires en tension, la relance des territoires en déclin et faiblement attractifs
- » **La cohésion régionale** : le passage d'une logique de concurrence territoriale à une logique d'intérêts communs

Pour y répondre, la stratégie régionale s'articule autour de **trois grandes orientations stratégiques :**

- » **Une Nouvelle-Aquitaine dynamique**
Des territoires attractifs, créateurs d'activités et d'emplois
- » **Une Nouvelle-Aquitaine audacieuse :**
Des territoires innovants pour répondre aux défis démographiques et environnementaux
- » **Une Nouvelle-Aquitaine solidaire :**
Une région et des territoires unis pour le bien-vivre de tous





Les ambitions territoriales

Pour prendre en compte la diversité des situations et la pluralité des cadres de vie en Nouvelle-Aquitaine, il s'agit, en complément des trois orientations qui donnent une direction à toute la région, d'élaborer une typologie d'espaces aux enjeux spécifiques.

Elle permettra de porter un regard distinctif sur les priorités d'aménagement et de développement durable de chaque grand ensemble territorial.

5 grands types d'espaces :

- » **Le littoral et le rétrolittoral**
- » **La montagne**
- » **La métropole**
- » **Les villes**
- » **Les espaces ruraux**

En cours d'élaboration





Maquette du rapport d'objectifs

Table des matières

Orientation 1 : Une Nouvelle-Aquitaine dynamique 11

Des territoires attractifs, créateurs d'activités et d'emplois

Objectif stratégique 1.1 : Créer des emplois et de l'activité économique en valorisant le potentiel de chaque territoire dans le respect des ressources et richesses naturelles.....	11
Objectif stratégique 1.2 : Développer l'économie circulaire	12
Objectif stratégique 1.3 : Donner à tous les territoires l'opportunité d'innover et d'expérimenter	12
Objectif stratégique 1.4 : Accroître l'attractivité de la région par une offre de transport de voyageurs et de marchandises renforcée	13
Objectif stratégique 1.5 : Ouvrir la région Nouvelle-Aquitaine sur ses voisines, l'Europe et le monde.....	13

Orientation 2 : Une Nouvelle-Aquitaine audacieuse 14

Des territoires innovants pour répondre aux défis démographiques et environnementaux

Objectif stratégique 2.1 : Allier économie d'espace, mixité sociale et qualité de vie en matière d'urbanisme et d'habitat	14
Objectif stratégique 2.2 : Préserver et valoriser les milieux naturels, les espaces agricoles, forestiers et garantir la ressource en eau	15
Objectif stratégique 2.3 : Accélérer la transition énergétique et écologique pour un environnement sain	15
Objectif stratégique 2.4 : Mettre la prévention des déchets au cœur du modèle de production et de consommation	16
Objectif stratégique 2.5 : Etre inventif pour limiter les impacts du changement climatique	16

Orientation 3 : Une Nouvelle-Aquitaine solidaire 17

Une région et des territoires unis pour le bien-vivre de tous

Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les liens entre les villes, la métropole et les territoires ruraux	17
Objectif stratégique 3.2 : Affirmer les centres-bourgs et centres-villes comme échelons incontournables d'un accès équitable aux services et équipements.....	17
Objectif stratégique 3.3 : Optimiser les offres de mobilité, la multimodalité et l'intermodalité ..	18
Objectif stratégique 3.4 : Garantir la couverture numérique et développer les nouveaux services et usages.....	18





Orientation 1 : Une Nouvelle-Aquitaine dynamique

Des territoires attractifs, créateurs d'activités et d'emplois

La création d'activités et d'emplois pérennes dans les territoires est au cœur du projet régional.

Les territoires sont riches de ressources et de compétences qu'ils peuvent mobiliser pour innover et créer de nouveaux emplois.

Ils doivent disposer de moyens de communication avec l'extérieur grâce à des infrastructures et des services de mobilité performants et impulser des coopérations inter-territoriales.

La Région a élaboré son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), vision partagée avec les forces vives du territoire du développement économique régional d'ici à 2030.

Le SRADDET se veut en cohérence avec ces dispositions dans la perspective d'un aménagement durable et équilibré du territoire régional.

38 objectifs

Objectif stratégique 1.1 : Créer des emplois et de l'activité économique en valorisant le potentiel de chaque territoire dans le respect des ressources et richesses naturelles

- Développer une agriculture compétitive et diversifiée
- Pérenniser les activités humaines en milieu rural en favorisant l'installation en agriculture et la transmission des exploitations agricoles
- Développer la valeur ajoutée des exploitations agricoles par des produits de qualité et des circuits diversifiés
- Valoriser la ressource en bois avec une gestion patrimoniale et multifonctionnelle des forêts en plein et en linéaire (maillages de haies)
- Permettre par un aménagement harmonieux, le développement durable de l'économie de la pêche, des cultures marines et de l'aquaculture maritime et continentale
- Améliorer la performance industrielle des entreprises (Usine du futur)
- Préserver les emplois et les savoir-faire dans les territoires confrontés à des mutations économiques
- Renforcer l'économie territoriale et l'entrepreneuriat des TPE
- Développer l'économie sociale et solidaire
- Développer les démarches territoriales de tourisme durable local
- Aménager de façon qualitative les sites touristiques les plus fréquentés pour garantir leur durabilité
- Diversifier et adapter l'activité des secteurs touristiques face aux impacts du changement climatique
- Développer, équiper et articuler les itinéraires doux de dimension régionale



Objectif stratégique 1.2 : Développer l'économie circulaire

- Développer un mode de production plus sobre
- Développer une économie du réemploi, favorisant l'emploi local et l'ESS
- Déployer l'Ecologie industrielle territoriale
- Optimiser l'efficacité énergétique de l'industrie, de l'artisanat et du commerce par des organisations et des procédés facilitant l'économie circulaire

Objectif stratégique 1.3 : Donner à tous les territoires l'opportunité d'innover et d'expérimenter

- Faire du numérique un levier de croissance, d'innovation et de synergies collaboratives pour les entreprises, de création de nouveaux emplois et de diffusion de la formation professionnelle
- Développer les expérimentations dans les transports et la mobilité : écotaxe, véhicules autonomes, drones, fluvial, logistique urbaine innovante...
- Développer les innovations technologiques et sociales dans le domaine des systèmes intelligents de gestion de l'énergie
- Développer l'agriculture connectée dans un triple objectif de performance : économique, environnementale, sociale (ferme connectée, circuits courts, pratiques collaboratives)
- Dynamiser l'économie touristique par une infrastructure régionale de données ouvertes et le développement des services numériques
- S'inspirer de la nature et de la connaissance de la biodiversité pour construire/imaginer des leviers de développement soutenable
- Consolider un réseau territorial efficace de détection pour accompagner les projets innovants au sens large technologiques ou non
- Lutter contre les inégalités territoriales en matière d'enseignement supérieur et de recherche
- Innover pour limiter la consommation et l'exploitation des ressources naturelles
- Développer les activités de la Silver économie pour répondre aux besoins des personnes et créer des emplois non délocalisables





Objectif stratégique 1.4 : Accroître l'attractivité de la région par une offre de transport de voyageurs et de marchandises renforcée

- Remettre en état et moderniser le réseau ferroviaire existant, y compris les lignes fret capillaires (le Plan rail)
- Poursuivre la réalisation des lignes à grande vitesse du Grand Projet Sud-Ouest (Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax puis vers la frontière espagnole)
- Définir un réseau d'itinéraires d'intérêt régional contribuant à un maillage équilibré des territoires
- Offrir aux territoires une desserte aérienne adaptée et optimisée
- Développer une stratégie portuaire coordonnée
- Désenclaver l'agglomération de Limoges
- Résorber le nœud routier de la métropole

Objectif stratégique 1.5 : Ouvrir la région Nouvelle-Aquitaine sur ses voisines, l'Europe et le monde

- Développer les liens et les connexions des ports maritimes avec la Péninsule Ibérique et l'Europe de l'Est
- Intégrer pleinement la région dans le Corridor Atlantique et dans le futur réseau central du Réseau Transeuropéen de Transport RTE-T
- Renforcer les coopérations au niveau des territoires de frange et des grandes continuités naturelles et culturelles
- Renforcer les coopérations dans le cadre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre





Orientation 2 : Une Nouvelle-Aquitaine audacieuse

Des territoires innovants pour répondre aux défis démographiques et environnementaux

La Nouvelle-Aquitaine est concernée par des phénomènes globaux et locaux qui mettent en péril la qualité de son cadre de vie.

L'attractivité démographique rapproche certains territoires de la saturation et accentue la pression sur les ressources et les richesses naturelles. Le changement climatique impacte les milieux naturels, la biodiversité, les activités économiques et les habitants, soumis à des risques plus nombreux et multiformes (inondations, sécheresses, incendies, tempêtes.)

La capacité d'accueil des territoires doit rester compatible avec la préservation de leur capital de ressources et de leurs spécificités, gages de son attractivité. Cela implique de se doter d'outils de planification ambitieux et prescriptifs en matière d'économie foncière.

Il s'agit donc d'allier courage et inventivité pour refonder notre modèle de développement urbain, sauvegarder les ressources et les richesses naturelles, réussir la transition de nos modes de production et de consommation, notamment énergétiques, et ce en anticipant toujours mieux les mutations environnementales.

32 objectifs

Objectif stratégique 2.1 : Allier économie d'espace, mixité sociale et qualité de vie en matière d'urbanisme et d'habitat

- Réduire de 50 % la consommation d'espace, par un modèle de développement économe en foncier
- Assurer la cohérence entre l'urbanisation, l'offre de transport et les réseaux et équipements existants (numériques, eau/assainissement, etc.)
- Intégrer le vieillissement de la population dans les stratégies de développement urbain (mobilité, habitat, activité économique, loisirs, santé)
- Porter avec les territoires une réflexion prospective sur les enjeux de mixité sociale et générationnelle ainsi que de parcours résidentiels
- Susciter de l'innovation architecturale pour inventer de nouveaux modèles d'habiter
- Développer la biodiversité et l'agriculture en ville
- Repaysager les entrées de villes et les zones commerciales
- Valoriser les eaux pluviales et les eaux grises dans l'aménagement en favorisant la végétalisation source de rafraîchissement naturel





Objectif stratégique 2.2 : Préserver et valoriser les milieux naturels, les espaces agricoles, forestiers et garantir la ressource en eau

- Garantir la ressource en eau en quantité et qualité, en économisant l'eau dans tous ses types d'usage
- Protéger durablement le foncier agricole et forestier
- Préserver et restaurer les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité
- Préserver et restaurer la biodiversité pour enrayer son déclin
- Préserver et restaurer la qualité des paysages et leur diversité
- Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique

Objectif stratégique 2.3 : Accélérer la transition énergétique et écologique pour un environnement sain

- Développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture-solo
- Développer les infrastructures de diffusion et de production d'énergie pour les nouvelles motorisations
- Structurer la chaîne logistique des marchandises, en favorisant le report modal et le développement des plateformes multimodales, et en tirant parti du numérique
- Réduire les trafics poids lourds en transit international par des itinéraires obligatoires, péages, autoroutes ferroviaires, autoroutes de la mer, etc.
- Réduire les consommations d'énergie des et dans les bâtiments
- Faire de la Nouvelle-Aquitaine la première « région étoilée » de France, en stoppant la pollution lumineuse du ciel nocturne
- Valoriser toutes les ressources locales pour multiplier et diversifier les unités de production d'énergie renouvelable
- Développer la ressource et l'usage du bois énergie en garantissant une foresterie durable et favorable à la production de bois d'œuvre et d'industrie
- Développer les réseaux de chaleur, à toutes les échelles territoriales, en accompagnement de la densification urbaine
- Développer les pratiques agro-écologiques et l'agriculture biologique
- Développer l'écoconstruction en visant l'amélioration de la qualité de l'air intérieur





Objectif stratégique 2.4 : Mettre la prévention des déchets au cœur du modèle de production et de consommation

- Réduire les déchets résiduels restant à stocker ou à valoriser énergétiquement
- Adapter la capacité et la localisation des installations de traitement des déchets dans le respect du principe de proximité et des objectifs de prévention et de réduction
- Développer la prévention et la valorisation des déchets du BTP
- Développer la prévention et la valorisation des biodéchets
- Développer la prévention et la valorisation des déchets d'emballages

Objectif stratégique 2.5 : Etre inventif pour limiter les impacts du changement climatique

- Renforcer la protection de la ressource forestière contre les divers risques, accrus pas les dérèglements climatiques
- Définir et compléter les stratégies locales d'adaptation et de prévention des risques
- Réduire la vulnérabilité des territoires par la prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme des risques climatiques
- Reconquérir et renaturer les espaces naturels littoraux et rétro littoraux pour limiter les conséquences de la montée du niveau de la mer





Orientation 3 : Une Nouvelle-Aquitaine solidaire

Une région et des territoires unis pour le bien-vivre de tous

Porter l'ambition de la cohésion et de l'équité sur la plus grande région de France suppose de renforcer les logiques d'interdépendance et de solidarité au sein de l'espace régional, en facilitant les échanges et les déplacements interurbains. Cela implique de faciliter l'accès aux services et aux équipements pour l'ensemble de la population régionale et de faire face à l'enjeu majeur du vieillissement de la population

Accès à la santé, à la formation, à la mobilité, à la culture, au sport... sont indispensables à l'exercice de la citoyenneté de chacun. La couverture numérique y concourt de manière décisive.

24 objectifs

Objectif stratégique 3.1 : Renforcer les liens entre les villes, la métropole et les territoires ruraux

- Développer les partenariats entre territoires et les instances de coordination et/ou de gouvernance inter-territoriales
- Intensifier et organiser les réciprocitys alimentaires « ville-campagne »
- Garantir et défendre un habitat de qualité, choisi, accessible à tous les néo-aquitains en assurant une offre équilibrée entre territoires littoraux, urbains et ruraux
- Conforter le rôle de contrepoids des grands pôles urbains par rapport à la métropole bordelaise, grâce à leur dynamique propre
- Conforter les villes et les bourgs dans l'animation de leurs bassins de proximité
- Répondre au défi de l'égalité à l'intérieur des villes en soutenant le développement des quartiers prioritaires et l'insertion de leurs habitants

Objectif stratégique 3.2 : Affirmer les centres-bourgs et centres-villes comme échelons incontournables d'un accès équitable aux services et équipements

- Reconquérir les centres-bourgs et les centres-villes, lieux essentiels au lien social
- Favoriser l'accès à la formation initiale et continue, à la qualification, à l'emploi et au développement des compétences sur l'ensemble du territoire
- Garantir l'équité dans l'accès aux droits et aux services publics sur l'ensemble de la région
- Résorber les déserts médicaux en renforçant le maillage, l'innovation et la coopération dans l'offre de soin
- Développer l'accès à la culture et les coopérations culturelles entre territoires
- Assurer l'accès au sport dans tous les territoires





Objectif stratégique 3.3 : Optimiser les offres de mobilité, la multimodalité et l'intermodalité

- Consolider la gouvernance et la coopération entre les acteurs de la mobilité pour proposer des outils et des services communs et une offre « clé en main » : billet unique, tarification, système d'information multimodale
- Optimiser les offres de transport existantes et l'intermodalité
- Développer une offre de transport mieux adaptée à la demande liée au tourisme, aux loisirs et aux déplacements professionnels
- Assurer une offre ferroviaire fiable, de qualité et connectée aux autres modes
- Développer et hiérarchiser des pôles d'échanges multimodaux, supports d'offres de services
- Mettre en œuvre un panel de solutions de mobilité sur l'ensemble du territoire régional et en particulier sur les territoires fragiles mal desservis

Objectif stratégique 3.4 : Garantir la couverture numérique et développer les nouveaux services et usages

- Assurer le déploiement de la fibre dans tous les départements à l'horizon 2025 en cohérence avec les déploiements non filaires
- Faire évoluer la couverture mobile et diversifier les moyens d'accès en mobilité
- Favoriser l'inclusion numérique en direction des publics les plus fragiles
- Développer l'e-santé à destination des patients afin de pallier la désertification médicale, favoriser la coordination des soins, faciliter le maintien à domicile et l'autonomie des personnes dépendantes
- Contribuer à doter les territoires d'un réseau dense de tiers lieux, pour développer le télétravail et le coworking
- Améliorer l'information sur le niveau de service à destination des sites publics et des entreprises





« Le SRADDET, en questions

Contacts :

- sraddet@nouvelle-aquitaine.fr
- la plateforme de concertation
<https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>

